



MAIRIE DE DONVILLE LES BAINS
97 route de Coutances - 50350 DONVILLE LES BAINS
Tél. : 02.33.91.28.50 – Fax. : 02.33.91.28.55

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EN DATE DU 13 Janvier 2015

L'an deux mille quinze, le treize janvier à vingt heures,

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Daniel GAUTIER, vice-président.

Etaient présents : M. GAUTIER Daniel, M. DI MASCIO Robert, M. CHALARD Philippe, Mme GOGO Elisabeth, M. PAYSANT François, M. JOUENNE André, Mme LEMIERE Monique, Mme TAUPIN Sandrine

Procuration : M. LAUNAY Jean-Paul à M. GAUTIER Daniel

Absents : M. LEFRANCOIS Jean-Luc, Mme DAVOURY Nathalie

Secrétaire de séance : M. DI MASCIO Robert

Date de convocation : 06 Janvier 2015

Date d'affichage : 16 Janvier 2015

En exercice : 11

- présents : 8

- Votants : 9

La séance est ouverte à 20h00

Ordre du jour :

1. Participation financière pour la remise en état d'un logement.
2. Participation financière cantine au titre de l'aide sociale
3. Participation financière pour le règlement d'une facture d'eau
4. Signature convention ANCV pour le voyage seniors 2015
5. Don pour le foyer socio-éducatif du lycée Marland
6. Questions diverses

Épicerie sociale : fréquentation d'octobre à décembre
Bilan des aides allouées en 2014

Proposition de projet par une donvillaise d'un contrat de complémentaire santé pour tous

2015-01-01-Participation financière pour la remise en état d'un logement

Monsieur GAUTIER a été saisi d'une demande au sujet d'un Donvillais , âgé de 77 ans. Celui-ci vit seul dans un petit logement qu'il n'arrive pas à entretenir. L'intervention d'une aide ménagère est indispensable or le logement est tellement sale que cette aide ne peut se réaliser sans un nettoyage préalable. En outre la pathologie de Monsieur exige des conditions d'hygiène correctes. Un devis a été sollicité auprès d'une entreprise de nettoyage, la dépense s'élève à 707.19€. Monsieur ne peut assumer cette dépense car il a un découvert bancaire et il appréhende le coût de l'intervention de l'aide ménagère qu'il devra assumer. La carsat a été sollicitée mais n'intervient pas dans ce type de problème, le SAG n'a pas de fonds prévus à cet effet. Une aide de 300€ est demandée par l'assistante sociale.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents décident **à l'unanimité** d'octroyer une aide CCAS de 200€.

2015-01-02- Participation financière cantine au titre de l'aide sociale

Deux familles dont le Quotient Familial est inférieur à 310 € ont sollicité la participation cantine.

Le CCAS participe à hauteur de 50 %, conformément à la délibération en date du 08/10/2009, qui fixe le quotient familial à 310 €.

Rappel Calcul du QF : $\frac{\text{Ressources} + \text{Allocations logement}}{\text{Nombre de personnes}} - \text{Loyer}$

Nombre de personnes

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents décident **à l'unanimité** d'accorder à ces deux familles la participation CCAS.

2015-01-03- Participation financière pour le règlement d'une facture d'eau

Monsieur le président du C.C.A.S. expose aux membres du C.C.A.S. présents qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière exceptionnelle pour un couple donvillais. Ceux-ci sont accompagnés par l'association Passerelles vers l'emploi, dans le cadre d'une mesure d'accompagnement social individuel. Madame est actuellement en formation et travaille parallèlement en contrat professionnel en tant que vendeuse. Quand à Monsieur, il ne travaille pas mais débute une formation rémunérée. Au vu du budget le couple n'a pas pu assumer les factures d'eau, leur dette s'élève aujourd'hui à 215.46€. Ils sollicitent une demande d'aide financière exceptionnelle d'un montant de 70€. Le quotient familial (381€) est supérieur à celui fixé en délibération (320€).

Après en avoir délibéré, et au vu des efforts faits par la famille, les membres du CCAS présents décident **à l'unanimité** d'accorder la participation CCAS de 70€ pour le règlement de la facture d'eau.

2015-01-04- Signature de la convention ANCV pour le voyage séniors 2015

Devant le succès rencontré auprès des séniors concernant le voyage ANCV, Monsieur GAUTIER propose à l'assemblée de renouveler la convention avec l'ANCV afin d'organiser un nouveau séjour en 2015.

La liste des destinations est en cours de réflexion.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents décident **à l'unanimité** de renouveler la convention avec l'ANCV.

2015-01-05 Don pour le foyer socio-éducatif du lycée Marland suite au repas des aînés

Les élèves du lycée Marland sont intervenus pour le service du repas des aînés le mercredi 10 décembre. Dans le cadre de leur formation cette intervention est gratuite, cependant comme cela se pratique et dans le but de les encourager nous vous proposons de faire un don de 1000€ au foyer socio-éducatif du lycée Marland. Cela leur permet de faire un voyage de fin de formation.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents décident **à l'unanimité** de faire un don de 1000€ au foyer socio-éducatif du Lycée Marland.

Épicerie sociale : fréquentation octobre à décembre 2014

type famille	octobre	novembre	décembre
Fam 1	13	11	11
Fam 2	7	9	9
Fam 3	3	4	4
Fam 4	2	3	3
Fam5	2	4	3
Fam7		1	
Total Familles	28	34	30
Nbre Pers	54	70	68

Les membres présents prennent acte de l'information.

Proposition de projet par une donvillaise d'un contrat de complémentaire santé pour tous

Monsieur GAUTIER lit la lettre d'une habitante au sujet d'une complémentaire santé mise en place dans une autre commune, cette proposition retient toute l'attention des membres présents qui veulent de plus amples renseignements pour étudier la proposition.

La séance est levée à : 21h30
Donville les bains le,
Le secrétaire de séance,
M.DI MASCIO Robert

LAUNAY Jean-Paul	Procuration à M.GAUTIER	DAVOURY Nathalie	Absente
CHALARD Philippe		GAUTIER Daniel	
DI MASCIO Robert		LEFRANCOIS Jean-Luc	Absent
GOGO Elisabeth		TAUPIN Sandrine	
JOUENNE André		PAYSANT François	
LEMIERE Monique			

